

Epreuve : Histoire-Géographie - Baccalauréat 1^{er} groupe session 2016

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 6

Le candidat doit traiter UN des deux sujets d'histoire de la première partie et UN des deux sujets de géographie de la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE : GÉOGRAPHIE

Le candidat traite UN des deux sujets proposés.

COMPOSITION

Sujet 1 : La mondialisation : processus, acteurs et débats.

Ou

Sujet 2 : Les États-Unis d'Amérique dans la mondialisation.

DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE

Le candidat traite UN des deux sujets proposés.

ANALYSE DE DOCUMENTS HISTORIQUES

Sujet 1 : La place de la France dans le monde depuis les années 1960.

Document 1 : La politique étrangère du Général de Gaulle

Nous sommes un peuple qui monte, comme montent les courbes de notre population, de notre production, de nos réserves monétaires, de notre niveau de vie, de la diffusion de notre langue, de notre culture, de la puissance de nos armes, de nos résultats sportifs etc. [...] Bref, nous pouvons et, par conséquent, nous devons avoir une politique qui soit la nôtre. [...]

Certes, dans des domaines multiples, nous avons les meilleures raisons de nous associer à d'autres. Mais à condition de garder la disposition de nous-mêmes. C'est ainsi qu'aussi longtemps que la

solidarité des peuples occidentaux nous paraîtra nécessaire à la défense de l'Europe, notre pays restera l'allié de ses alliés, mais qu'à l'expiration des engagements pris jadis, cessera, pour ce qui nous concerne, la subordination qualifiée d'« intégration » qui est prévue par l'OTAN et qui remet notre destin à l'autorité étrangère. [...] C'est ainsi qu'ayant été, avec quatre autres puissances, fondateurs de l'ONU et désirant que celle-ci demeure le lieu de rencontre de délégations de tous les peuples et le forum ouvert à leurs débats, nous n'acceptons pas d'être liés, fût-ce dans l'ordre financier, par des interventions armées contraires avec la Charte et auxquelles nous n'avons pas donné notre approbation. [...]

En effet, l'indépendance ainsi recouvrée permet à la France de devenir [...] un champion de la coopération. [...] Nous la mettons en pratique partout où nous le pouvons. [...] C'est le cas pour presque tous les peuples d'Afrique qui nous étaient naguère rattachés [...]; chacun de ces États, devenu indépendant, ayant fixé ses relations avec nous par des accords particuliers en vue de son développement. [...] C'est ainsi qu'avec l'Allemagne, nous avons conclu un traité. [...] C'est ainsi que nous avons formé avec cinq de nos voisins un début de communauté économique, dont nous voulons espérer qu'elle pourra être un jour achevée. [...] Nous n'hésitons pas à envisager qu'un jour vienne où, pour aboutir à une entente constructive depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, l'Europe entière veuille régler ses propres problèmes...

de Gaulle, Discours et messages, conférence de presse à l'Élysée, le 09 septembre 1965.

Document 2 : François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun en 1984

Le président de la République française et le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest (RFA) à Verdun, lors des cérémonies officielles du 70^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale.



Document 3 : Une du journal Le Monde, 12 février 2003



Questions

1. Quels sont les grands axes de la politique étrangère de la France définis par le Général de Gaulle (document 1) ?
2. Montrez en quoi les documents 1 à 3 témoignent des permanences dans la politique extérieure de la France depuis les années 1960.
3. Par quels moyens la France a-t-elle conservé un rôle international depuis les années 1960 (documents 1 à 3) ?
4. Quels aspects de l'influence française dans le monde apparaissent peu dans cet ensemble documentaire ?

Ou

Sujet 2 : L'Apartheid en Afrique du Sud

Document 1 : Les débuts d'une dure discrimination.

Desmond Tutu, prix Nobel de la paix en 1984, a résumé dans un raccourci saisissant ce qui est désormais la principale pomme de discorde entre les Blancs et les Noirs : « Quand les Blancs sont arrivés, nous avions la terre, et ils avaient la Bible. On a fermé les yeux quelques secondes et quand on les a rouverts, ils avaient la terre et nous avions la Bible. » La formation de l'Afrique du Sud s'est en effet accompagné d'une spoliation massive des terres indigènes. Celle-ci remonte au Land Act de 1913, qui définit des réserves africaines, toutes en dehors des zones urbaines, dont le total ne représente que 10 % de la superficie de l'Union sud-africaine (8,9 millions d'hectares). En 1936, le Native Trust and Land Act, rajouta 6,2 millions d'hectares : au total, les terres noires atteignirent à peine 13% de la superficie du pays.

Source : *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Editions Nathan, mai 2014,

Document 2 : Principales lois sur l'apartheid.

1949 : loi sur l'interdiction des mariages mixtes entre Blancs et personnes de couleur.

1950 : loi de classification distinguant les individus en fonction de leur race.

1950 : loi d'habitation séparée (Group Areas Act) qui crée des zones urbaines d'habitation en fonction des races.

1951 : le **Bantu Authorities Act** instaure les bantoustans.

1952 : loi sur le **laissez-passer** (Pass Law Act) qui exige des Noirs de plus de 16 ans d'avoir un passeport pour circuler dans les quartiers blancs.

1953 : loi sur les **commodités publiques** qui impose la ségrégation dans tous les lieux publics pour éviter tout contact.

1953 : retrait du droit de grève aux travailleurs noirs.

1956 : loi sur le travail et les mines qui officialise la discrimination raciale dans le monde du travail.

1958 : loi sur la **promotion de gouvernements noirs autonomes** qui crée des bantoustans administrés par des non blancs.

1959 : interdiction pour les Noirs d'étudier dans des universités blanches.

1971 : loi de **citoyenneté des noirs des homelands** qui retire la citoyenneté sud-africaine aux Noirs vivant dans les bantoustans.

Source : Georges Lory, *L'AFRIQUE DU SUD*, Editions KARTHALA, 2010.

Document 3 : La ségrégation dans les espaces publics**Questions :**

1. Quelles sont les conséquences de la politique spoliation territoriale des Blancs en Afrique du sud ? Comment va s'organiser selon vous, la résistance à cette politique ? (Doc.1)
2. Montrez que la ségrégation raciale est systématiquement mise en place (Doc. 2 et 3)
3. Quelles lois instaurent la ségrégation spatiale ? (Doc.2)
4. Relevez la loi qui prouve que l'autonomie accordée aux bantoustans est fictive ? Justifiez votre réponse (Doc.2)



Entrée séparée en fonction des races.